

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Rapport d'activité 2023

Introduction

La présence du CAUE dans le département 04

Pôle Conseil & accompagnement

Présentation du pôle, zooms et données sur l'accompagnement 06
Le conseil aux porteurs de projet 08

Pôle Aménagement & innovation

Présentation du pôle, zooms et données sur l'aménagement 10
Innovations et expérimentations 12

Pôle Pédagogie & culture

Présentation du pôle, actions culturelles et cycles 14
Actions de sensibilisation 16
Les publications 18

Formations

Retour sur les formations menées 20

Institutionnel

Adhérents et partenaires 22
Bilan financier 24
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement 26

Préparer l'avenir

Joël Baud-Grasset
Président du CAUE de Haute-Savoie



En 2023, le CAUE a conçu et présenté l'exposition « Réparer le futur » qui a connu un très beau succès. Elle contient l'hypothèse que le futur peut exister, que l'on peut en réparer l'idée et se redonner le goût de projets heureux.

Dans un contexte de grande incertitude, nous avons choisi de dépasser le climat d'inquiétude et d'investir le domaine de la prospective, une science qui a pour objet de baliser l'avenir en dessinant des trajectoires possibles, des lendemains désirables. Sur le fondement d'un constat lucide du présent, elle offre l'aptitude d'éclairer les opportunités et des potentialités à saisir pour construire une vision. Cette ligne d'horizon peut se dessiner en posant les jalons d'un retour à l'optimisme, sans naïveté pour autant. Elle est structurante pour organiser le débat public, en stimulant l'esprit de démocratie et en éclairant les décisions politiques. Cet engagement répond aux objectifs que s'est fixé le CAUE en adoptant son nouveau projet associatif lors de l'Assemblée générale du 22 mai 2023. Il prévoit que notre association contribue au ménagement du territoire et à la construction d'une culture partagée.

Le CAUE comprend désormais 3 pôles opérationnels structurés pour mieux répondre aux attentes de nos publics et anticiper les besoins des collectivités.

Le pôle Conseil & accompagnement aide les collectivités territoriales à déployer des équipements et des espaces publics de qualité, puis à fixer le cadre exigeant d'une production de logements adaptée. Le pôle Pédagogie & culture déploie un programme d'actions culturelles et de sensibilisation pour animer le débat public et forger le socle d'une culture assimilable sur le thème des dynamiques du territoire. Le pôle Aménagement & innovation ambitionne d'aider les communes à définir le cadre de la qualité pour la création de nouveaux quartiers, notamment en mobilisant les espaces déjà artificialisés. Il développe également des programmes de recherche et d'expérimentation pour construire et fiabiliser des méthodes urbaines dont auront besoin les collectivités.

Avec le Conseil d'administration, nous nous engageons dans une vision d'avenir. Nous nous organisons pour être les partenaires fiables des territoires qui doivent aborder leurs lendemains avec créativité, pertinence et hauteur de vue. Notre financement fondé sur la Taxe d'Aménagement est cependant mis à mal par un contexte de construction particulièrement difficile. Le Département nous assure de son soutien dans cette période difficile et a fait le choix d'ajuster le taux de la taxe affecté au CAUE. Nous saluons les conseillers départementaux pour leur décision. Nous avons aussi besoin que les collectivités nous supportent afin que le CAUE puisse continuer à leur proposer un service de qualité et faire face, à leurs côtés, aux défis de notre avenir commun.

La présence du CAUE dans le département

Localisation des actions menées par le CAUE, en accompagnement, aménagement et pédagogie

Annemasse Les Voirons

Ambilly
Annemasse
Bonne-sur-Menoge
Juvigny
Machilly
Saint-Cergues
Ville-la-Grand

Arve et Salève

Arthaz-Pont-Notre-Dame
Monnetier-Mornex
Reignier-Ésery
Scionzier

Cluses Arve et Montagnes

Arâches-la-Frasse
Cluses
Scionzier
Thyez

Faucigny Glières

Contamine-sur-Arve
Marignier

Fier et Usse

Sillingy

Genevois

Archamps
Beaumont
Collonges-sous-Salève
Feigères
Saint-Julien-en-Genevois
Vers
Viry
Vulbens

Grand Annecy

Alby-sur-Chéran
Annecy
Chapeiry
Chavanod
Epagny-Metz-Tessy
Filière
Gruffy
Héry-sur-Alby
Nâves-Parmelan
Sevrier
Talloires-Montmin

Haut-Chablais

Essert-Romand
Les Gets

Montagnes du Giffre

Châtillon-sur-Cluses
Mieussy
Samoëns
Sixt-Fer-à-Cheval
Taninges

Pays de Cruseilles

Cuvat
Villy-le-Pelloux

Pays d'Évian Vallée d'Abondance

Châtel
Larringes
Marin
Saint-Paul-en-Chablais
Thollon-les-Memises

Pays du Mont Blanc

Contamines-Montjoie
Passy
Saint-Gervais-les-Bains
Sallanches

Pays Rochois

Amancy
Arenthon
La Roche-sur-Foron
Saint-Pierre-en-Faucigny

Quatre Rivières

Peillonex
Saint-Jean-de-Tholome
Saint-Jeoire
Ville-en-Sallaz

Rumilly Terre de Savoie

Etercy
Hauteville-sur-Fier
Rumilly
Thusy

Sources du Lac

Faverge-Seythenex

Thonon Agglomération

Anthy-sur-Léman
Bons-en-Chablais
Douvaine
Loisin
Massongy
Messery
Perrignier
Thonons-les-Bains

Usse et Rhône

Challonges

Vallée de Chamonix Mont Blanc

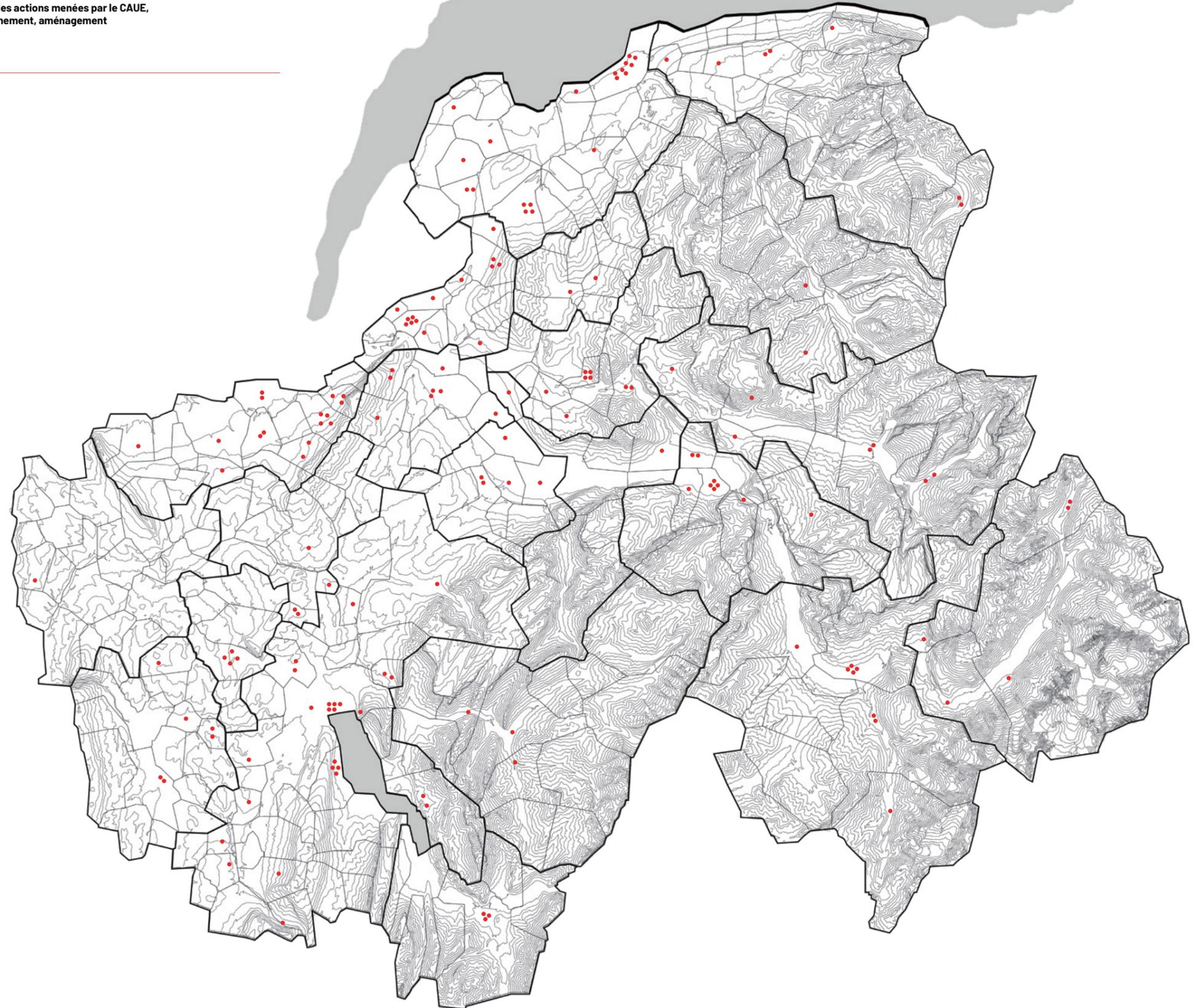
Chamonix-Mont-Blanc
Les Houches
Servoz
Vallorcine

Vallée de Thônes

Les Clefs
Thônes

La Vallée Verte

Villard



Conseil & accompagnement

Le pôle Conseil & accompagnement est au service des collectivités territoriales pour les aider à construire un cadre de vie de qualité. Ses actions se déclinent selon deux axes principaux: le conseil aux porteurs de projet, toujours conduit en lien avec les élus et les services en charge de l'urbanisme, et l'accompagnement des collectivités dans le cadre de leurs projets de construction ou d'aménagement publics. Ancré sur le territoire, le CAUE inscrit ainsi les missions de service public que lui confère la loi dans le respect des réalités locales. C'est un lieu de rencontre et de concertation entre les élus, les administrations, les maîtres d'ouvrage et les professionnels.

Ci-après, quelques exemples d'accompagnement.



Conservatoire d'Annemasse



Réhabilitation et extension de l'ancienne cure de Saint Cergues - Filoo architectes

Le CAUE de Haute-Savoie intervient au profit des collectivités de l'ensemble du département : engagement de projets d'équipements publics, définition d'orientations qualitatives en matière d'urbanisme, de paysage, préparation de la commande de maîtrise d'œuvre.

L'appui du CAUE vise à évaluer l'opportunité et la faisabilité des projets d'aménagement, de construction ou de réhabilitation d'équipements et d'espaces publics, et à préparer la commande de maîtrise d'œuvre. Il peut aller de l'aide à la décision ponctuelle, à un accompagnement dans la durée tout au long du processus préalable à la réalisation du projet, pour permettre aux collectivités de remplir leurs obligations de maîtres d'ouvrage publics. Il peut s'agir de projets d'aménagement de sites naturels, d'espaces publics, d'équipements scolaires, culturels ou sportifs ou de réhabilitation de patrimoine, protégé ou non.

Site mémoriel de Morette

Conseil départemental de la Haute-Savoie
Requalification du site : concours de maîtrise d'œuvre

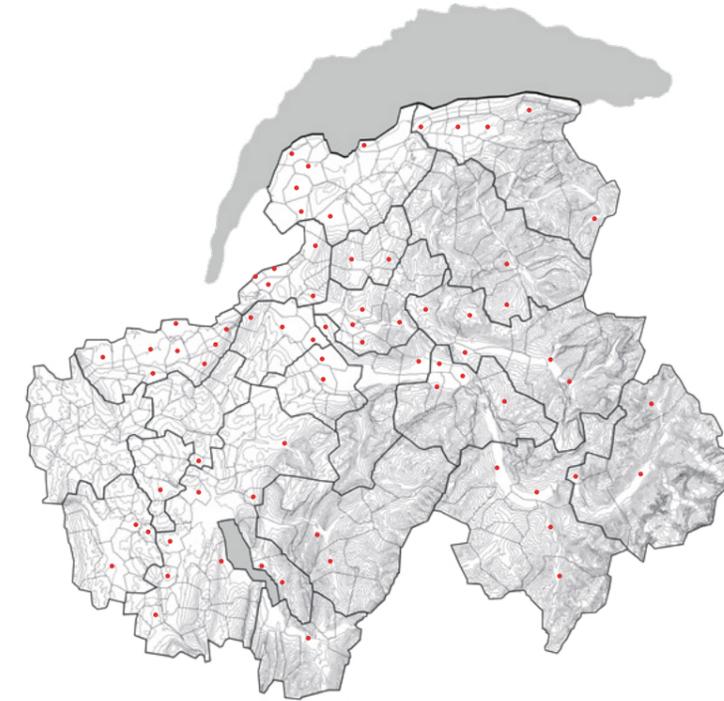
Le Conseil départemental souhaite requalifier le site mémoriel de la nécropole nationale de Morette ; ce lieu témoigne de la mémoire du plateau des Glières, haut lieu de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale et évoque les événements liés à la déportation. Le projet d'ensemble vise à améliorer l'accueil du public en renforçant le caractère solennel du site et sa dimension de recueillement. La construction d'un nouveau musée permettra de doubler les espaces d'exposition actuels pour présenter les collections départementales et inscrire la mémoire du lieu dans l'Histoire nationale. C'est dans ce contexte que le Conseil départemental a sollicité le CAUE pour l'accompagner dans la définition du programme de requalification du site.

Conservatoire de musique d'Annemasse

Annemasse Les Voirons Agglomération
Réhabilitation de l'équipement : expertise et orientations

Construit en 1984, le Conservatoire de musique d'Annemasse prend place au cœur du quartier du Perrier et est associé à un auditorium qui accueille diverses manifestations. En fusionnant en 2021 avec les 6 écoles de musique réparties sur le territoire, il a acquis le statut de Conservatoire à Rayonnement Intercommunal. En concertation avec la Ville d'Annemasse, la Communauté d'agglomération Annemasse les Voirons a souhaité que le CAUE apporte son expertise dans la définition des besoins et l'élaboration d'orientations qualitatives en vue de la réhabilitation de cet équipement structurant. L'accompagnement du CAUE s'est poursuivi dans le cadre de la procédure de recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

Les chiffres clés pour 2023



Champs	Architecture, habitat, construction :
	• → 88 ACTIONS
	Paysage, environnement, biodiversité :
	• → 19 ACTIONS
Types	93 accompagnements de projets
	13 jurys et 1 conseil
Bénéficiaires	20 EPCI
	68 communes
	2 Département

Une forte dynamique dans l'engagement des projets portés par les collectivités

2023 a vu l'aboutissement des réflexions engagées avec les équipes municipales issues des élections de 2020. Dans la continuité de son action d'accompagnement pour la définition des besoins, l'équipe a été fortement mobilisée dans les processus de recrutement de la maîtrise d'œuvre, dans le respect des règles de la commande publique. Le CAUE a ainsi animé les commissions techniques mises en place dans le cadre de plusieurs concours de maîtrise d'œuvre portant sur des programmes significatifs (Saint-Julien-en-Genevois, Collonges-sous-Salève, Saint-Cergues, Hauteville-sur-Fier...). Il a également apporté son appui à l'organisation de consultations en procédure adaptée et procédure avec négociation. L'objet de ces consultations traduit la prise en compte par les collectivités des enjeux actuels, notamment en termes d'économie foncière et de recyclage du bâti existant.

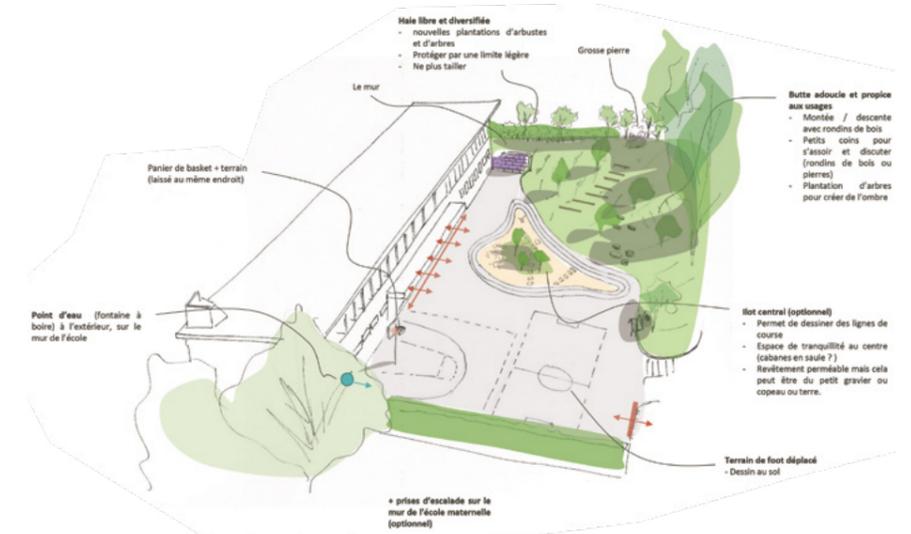


Schéma d'orientations pour la cour du bas de l'école Jacques Balmat, réalisé par Clémentine Jouveveau, conseillère paysage du CAUE

Végétalisation de la cour de l'école Jacques Balmat à Chamonix

Commune de Chamonix

Concertation, diagnostic, orientations

Le premier budget participatif de la Ville de Chamonix, voté en 2022, prévoyait des actions visant à désimperméabiliser les cours d'école. L'école Jacques Balmat, construite à partir de 1966 et qui regroupe 9 classes, a été retenue comme site de projet. Dans la perspective d'une réalisation des travaux par les services municipaux, la Ville a souhaité en préalable développer une démarche de concertation et de co-construction du projet avec les utilisateurs, enfants et adultes. Le CAUE (le pôle Conseil & accompagnement en collaboration avec le pôle Pédagogie & culture) a piloté cette démarche qui s'est traduite par la réalisation d'un diagnostic partagé des usages et l'élaboration de propositions de requalification, par le biais d'ateliers participatifs.

Le conseil aux porteurs de projet

Dans un contexte de forte progression démographique, la qualité du cadre de vie est régulièrement interrogée. Les élus sont sollicités par leurs administrés, inquiets de la transformation rapide de leur territoire. Les architectes et paysagistes-conseil du CAUE contribuent à instaurer un dialogue nécessaire entre les porteurs de projet et les collectivités pour le développement de projets adaptés à leur contexte.

Le conseil architectural, urbain et paysager : une mission au service de l'intérêt commun

Les maires assument la responsabilité d'accorder les autorisations d'urbanisme. Ils doivent pouvoir motiver leur décision d'acceptation ou de refus. L'enjeu est de respecter la règle urbaine, mais surtout de veiller à ce que chaque projet, quelle qu'en soit l'importance, trouve une place cohérente dans un environnement préexistant et ce en accord avec les attendus de l'article R431-8 du Code de l'urbanisme.

Depuis plusieurs années, le dynamisme du secteur de la construction, induit par la nécessité de loger une population grandissante, impose aux collectivités de bien structurer l'organisation de l'accueil du projet. Sans attendre que les demandes de permis de construire ne soient déposées, les élus doivent pouvoir proposer un cadre favorable aux prétendants à la construction pour développer progressivement leur projet en respect des attendus spécifiques de chaque lieu. Ils peuvent compter sur la contribution des architectes et des paysagistes-conseil pour construire un espace de dialogue ouvert et exigeant dans le cadre duquel peuvent être abordés les sujets de l'intégration architecturale, urbaine et paysagère fondés sur une analyse factuelle, objective et fiable.

Cette attention portée à la qualité des constructions que l'on édifie ou que l'on réhabilite est une contribution indispensable à l'équilibre entre l'intérêt public et les intérêts privés. Elle est porteuse de qualité de vie et d'une transformation maîtrisée de nos paysages.



Visite du chantier du téléphérique du Salève par les architectes-conseil en juillet 2023

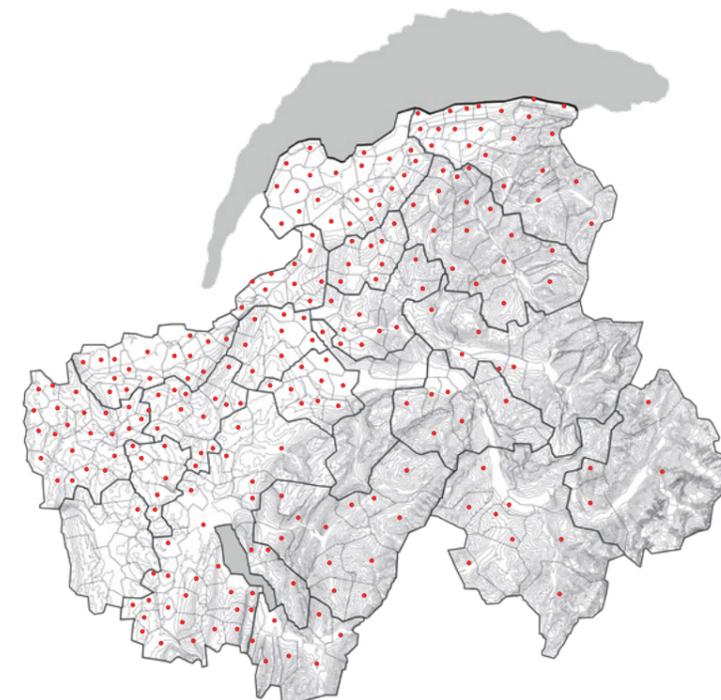
Les architectes et paysagistes-conseil de Haute-Savoie :

Romain Allimant
Paolo Amaldi
Patrick Arrighetti
Elodie Bergna
Catherine Boidevaix
Maxime Boyer
Adrien Burgat Charvillon
Matthieu Cambuzat
Laetitia Capuano
Benoît Chambre
Rémi Chaudurié
François Clermont
Michel Coen
Philippe Couteau

Adrien Cuny
Yann Damiani
Guy Desgrandchamps
Philippe Després
Jean-Michel Favre
Mariona Garriga Serra
Pierre Janin
Anthony Laffargue
Pierre Lambre
Stéphane Lièvre
Patrick Maisonnet
Elsa Martin Hernandez
Sophie Mauro Chassagne
Yves Mugnier

Pierre Parquet
Séverin Perreaut
Marie Petey
Michèle Prax
Anne Raimond
Vincent Rey Millet
Julien Schoumacher
Nathalie Sebbar
Mathieu Silvestre
Andrea Spöcker
Damien Vielfaure
José Villot
Jean-François Wolff

Les chiffres clés pour 2023



Répartition	41 architectes-conseil
	240 communes disposant de ce service direct
Activité	802 vacations
	2750 conseils,
	6 conseils spécialisés architecture et édifices agricoles

L'année 2023, celle d'un passage de relais

C'est une année de transition dans l'animation du réseau des architectes-conseil.

Depuis 2015, Stéphane Dégeorges a su renforcer le développement, la visibilité et la crédibilité du service de conseil architectural, urbain et paysager sur les territoires du département. Aujourd'hui, 240 communes bénéficient directement de ce service étoffant le réseau de 20 à 41 architectes-conseil en 7 ans.

Devenu directeur du CAUE en novembre 2022, il a passé le relais à Mathias Apicella au printemps 2023.

Architecture et paysage, visites dans le Genevois

Rencontre des architectes-conseil

Vendredi 21 juillet 2023, le réseau des architectes-conseil s'est réuni autour de la visite de 3 projets dans le Genevois : les aménagements de la plaine de l'Aire, visite éclairée par l'architecte de Greg Bussien (Descombes & Rampini, 2003-2016), le groupe scolaire Nelson Mandela à Saint-Julien-en-Genevois (Mambo, Chancel, Polyptyque, 2015-2019) et la réhabilitation du téléphérique du Salève (DDA, 2018-2023) protégé au titre des Monuments Historiques, aux côtés de l'architecte David Devaux, et Anne-Joëlle Rosay Baud-Grasset, directrice Patrimoine et Culture d'Annemasse Agglomération. Cette traditionnelle rencontre est un temps fort du réseau des architectes-conseil et contribue à construire une culture commune autour de références de qualité.

Le conseil architectural dans les secteurs protégés

Discussion avec les Architectes des Bâtiments de France

Les architectes-conseil sont régulièrement sollicités dans des périmètres soumis à l'avis des Architectes des Bâtiments de France. Conseiller dans ces secteurs exige une cohérence et une réserve vis-à-vis du rôle de contrôle et d'expertise de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine. En ce sens, l'accompagnement des projets concernés nécessite une collaboration fructueuse entre CAUE et UDAP. Le jeudi 14 décembre 2023, les architectes-conseil et les Architectes des Bâtiments de France se sont donc réunis pour partager des méthodes de travail, définir des limites d'intervention et s'apporter mutuellement un appui dans leurs missions respectives sur le territoire.

Aménagement & innovation

Le CAUE s'implique en matière de recherche et d'expérimentation pour acquérir une meilleure connaissance du caractère spécifique du département, puis développer des méthodes et des orientations fiables visant à programmer durablement son évolution. Il développe en ce sens des actions partenariales avec les acteurs départementaux et accompagne les collectivités pour anticiper leurs projets d'aménagement. Le pôle développe deux axes de travail: l'aménagement pour aider les collectivités à structurer leurs intentions, l'innovation pour contribuer à construire un cadre de vie de qualité durable. Ci-après, quelques exemples en matière d'aménagement et innovation.



Quartier de Bas-Collonges



Thônes, vue vers le Château d'Avet et l'ancien EHPAD depuis la RD12

Le CAUE accompagne les collectivités pour un développement urbain harmonieux et un cadre de vie de qualité.

En amont des projets, il apporte ses conseils pour encadrer le développement du territoire par les leviers de l'urbanisme réglementaire, de la planification urbaine ou de l'urbanisme pré-opérationnel :

- élaboration de schémas directeurs
- définition de périmètres d'études
- rédaction de cahiers des charges préalables aux documents d'urbanisme

Le CAUE peut également accompagner des projets spécifiques de développement urbain sous maîtrise foncière publique par le calibrage des projets et la rédaction de cahiers de charges exigeants.

Commune de Taninges

Le patrimoine, moteur de revitalisation
— Réinventer son centre-ville

Taninges, inscrite dans une démarche PVD/ORT*, a pris contact avec le CAUE pour la réalisation d'un repérage de son patrimoine. Une première étape a porté sur l'analyse historique, suivie par l'identification des éléments remarquables (édifices institutionnels, bâti contemporain, bâtiments industriels ou préindustriels, constructions d'activité agricole traditionnelle...); celui-ci, ainsi que les ensembles urbains, ont été identifiés, caractérisés, cartographiés, géoréférencés, classés selon leur intérêt. Des préconisations à appliquer lors de projets de rénovation ou de réhabilitation ont été proposées afin de ne pas porter atteinte à l'intérêt patrimonial. Ces éléments sont en cours de traduction dans le nouveau PLU.

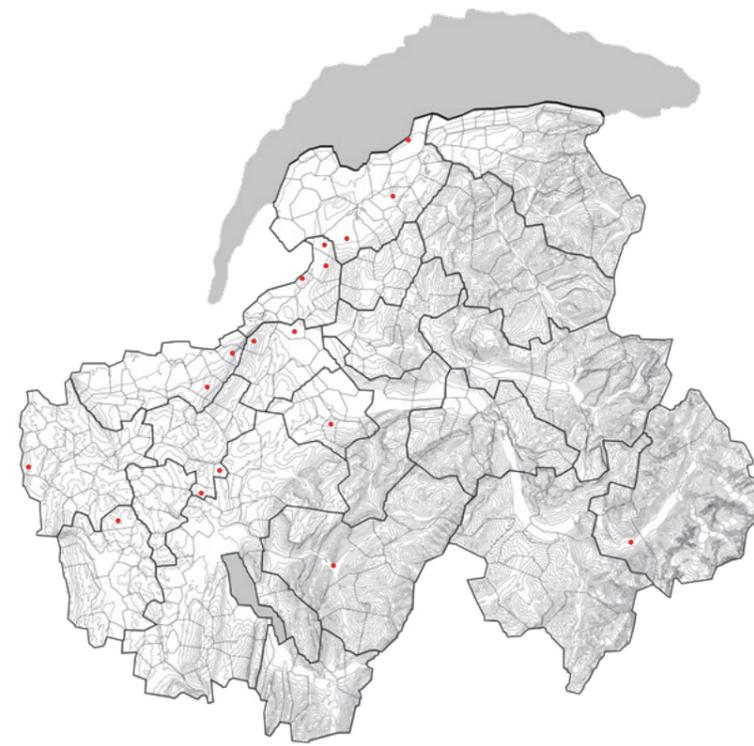
*Programme Petites villes de demain / Opération de revitalisation de territoire

Commune de Collonges-sous-Salève

Projet et planification pour réparer le futur
— Dense, dense, dense

La restructuration du quartier de Bas-Collonges figurait comme prioritaire dans le PADD en tant que polarité complémentaire au chef-lieu. Le CAUE est intervenu dans une réflexion sur l'encadrement qualitatif du renouvellement progressif de l'îlot bâti dense aux portes de la Suisse. Une étude paysagère et urbaine optimise les derniers tenements stratégiques, valorise les tissus économiques, renforce un maillage d'espaces libres et verts et améliore la « marchabilité ». Le retour d'une cohérence urbaine et paysagère s'appuie sur 4 secteurs à enjeux. S'en dégage une vision d'ensemble pré-opérationnelle, réglementaire et capacitaire portée par l'intérêt collectif et la réparation du cadre de vie. La traduction réglementaire est programmée en 2024.

Les chiffres clés pour 2023



Champs | Urbanisme, aménagement :
• → 17 ACTIONS

Types | 17 accompagnements de projets

Bénéficiaires | 16 communes

Des demandes croissantes d'accompagnement des projets de développement urbain

Le développement urbain questionne les territoires dans son acceptation par la population et son intégration aux tissus existants, dans un contexte de raréfaction du foncier et de nouvelles exigences de sobriété. Faire mieux avec moins devient un enjeu majeur qui doit trouver sa traduction dans les projets urbains, que ce soit en densification, renouvellement ou développement de nouvelles opérations.

En 2023, le pôle Aménagement & innovation a accompagné 16 communes dans leurs réflexions urbaines via des approches réglementaires ou pré-opérationnelles (évolution des espaces habités, appels à projets promoteurs...) à différentes échelles (tenements, quartiers...) en faveur d'une approche qualitative du développement des territoires.

Commune de Thônes

Quel avenir pour le Château d'Avet ?
— Plusieurs scénarios à l'étude

La commune de Thônes a sollicité l'accompagnement du CAUE afin d'étudier les possibilités d'urbanisation du secteur du Château d'Avet et de l'ancien EHPAD. Cette étude a été menée conjointement avec l'EPF, acquéreur du foncier en portage pour la commune. Plusieurs scénarios ont été étudiés afin de définir les possibilités d'aménagement du tenement et d'usages pour le château et le bâtiment de l'ancien EHPAD (logements, activités touristiques, ...). L'étude a proposé une analyse approfondie et globale tenant compte des aspects architecturaux, urbains, patrimoniaux et paysagers, mais aussi des contraintes spécifiques du site ainsi que des nouveaux enjeux de la trajectoire du zéro artificialisation nette des sols.

Commune de Saint-Sixt

Organisation d'un appel à projets
— Anticiper les opérations de demain

Le CAUE a accompagné la commune de Saint-Sixt pour l'organisation d'un appel à projets en vue de l'aménagement d'un secteur OAP prévoyant l'implantation d'une vingtaine de logements et d'un local communal en continuité des espaces publics existants. Le programme comprenait la construction de logements sociaux, d'une micro-crèche et soulignait l'adaptation au changement climatique nécessaire des futurs espaces de vie. L'appel à projets s'est déroulé en deux phases, une présélection de trois candidats puis une analyse de leurs offres respectives. Le CAUE a notamment supervisé la rédaction du programme et de ses orientations stratégiques et s'est chargé de l'analyse technique des offres présentées. Un opérateur sera choisi par la municipalité courant 2024.

Innovations et expérimentations

Le CAUE accompagne les politiques publiques en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement et d'adaptation au changement climatique. Il conseille notamment les collectivités dans leur processus décisionnel en amont des projets de développement urbain. Dans un contexte en perpétuelle évolution, pour anticiper les défis de demain, prendre en compte les spécificités locales et être en capacité d'innovation, le CAUE s'enrichit de réflexions prospectives et cultive les collaborations avec les acteurs et partenaires de l'aménagement du territoire. Cela se traduit par un investissement dans des travaux de recherche et des expérimentations territoriales traitant des sujets et problématiques d'actualité.

La démarche Mix'cité 3

Optimisation foncière et requalification des zones d'activités économiques

L'objectif zéro artificialisation nette des sols, placé au cœur des politiques d'aménagement, a permis d'ouvrir le débat sur le foncier dédié aux zones d'activités économiques. Consommatrices d'un foncier devenu rare, elles sont au cœur de nombreuses réflexions contemporaines : vieillissement des zones existantes, manque d'attractivité, faible accessibilité aux modes doux, îlots de chaleur...



Atelier de réflexion collective pour l'évolution de la zone d'activité de Balvay à Rumilly

Le CAUE, en partenariat avec l'Établissement Public Foncier, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Direction Départementale des Territoires de Haute-Savoie, a finalisé en 2023 le programme Mix'cité 3 qui a pu tester le potentiel d'optimisation foncière à destination d'activités productives de la zone d'activités de Balvay sur la Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie, et de la zone d'activités du Mont-Blanc sur l'Agglomération d'Annemasse.

Tout comme les éditions précédentes, la démarche Mix'cité 3, associant les acteurs et parties prenantes sur des sites d'expérimentation, a pris la forme d'un concours d'idées mobilisant les compétences d'équipes de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaires afin de proposer des concepts opérationnels et innovants, en cohérence avec les enjeux de densification, d'intensification, de mutualisation, mais aussi de qualité fonctionnelle, architecturale, paysagère et de qualité de vie indispensable au renouvellement et à la dynamisation des ZAE, pour améliorer quantitativement et qualitativement les conditions d'accueil des entreprises.

Les programmes Interreg ASSIST BAT et VADEME

interreg-francesuisse.eu/beneficiaire/assist-bat
interreg-vademe.caue74.fr

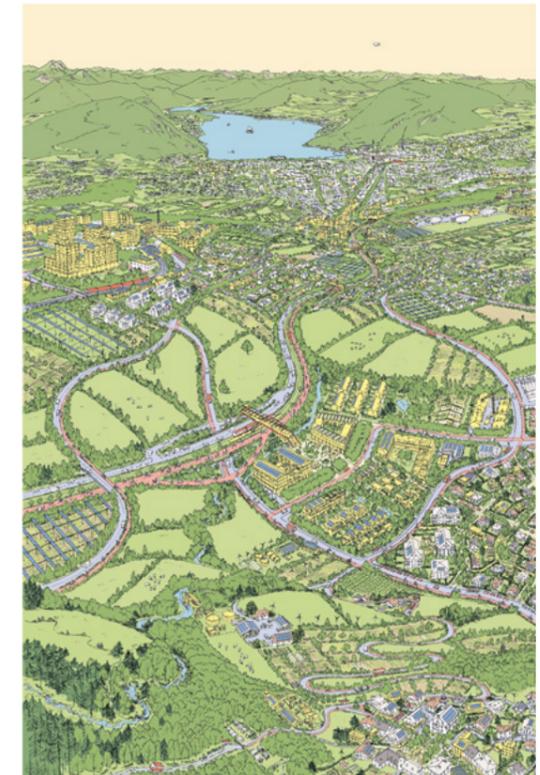
Cultivant les projets partenariaux pour explorer collaborativement des thématiques d'actualité et expérimenter des solutions au service des territoires et maîtres d'ouvrage, le CAUE s'investit régulièrement dans des programmes de recherche, dont des programmes transfrontaliers Interreg bénéficiant, entre autres, du soutien financier de fonds européens FEDER.

Les deux derniers projets réunissent respectivement 7 partenaires pour le développement d'un outil numérique de pilotage de la qualité des bâtiments : projet ASSIST BAT, et 9 partenaires pour le projet VADEME, centré sur l'optimisation de la gestion des déchets inertes issus des chantiers d'aménagement et de construction.

Finalisé en 2023, VADEME est passé en phase de valorisation des résultats. L'outil ASSIST BAT est achevé au printemps 2024 et entame sa phase de valorisation.



Grand Annecy 2023. © Martin Etienne, 2023



Grand Annecy 2050. © Martin Etienne, 2023

Le Grand Annecy, une agglomération archipel ?

La prospective au service de la transition

Conscient de la richesse de l'exercice prospectif, participant à la construction d'une vision partagée et permettant une agilité de l'action publique dans la constitution d'une stratégie de développement territorial, le CAUE s'est investi dans des démarches prospectives.

Le défi du changement climatique s'impose à tous et nécessite des modifications profondes de notre considération de l'environnement et de nos modes d'habiter le monde. Par une étude prospective se donnant comme cadre le défi de la transition écologique, le CAUE a voulu tester la capacité de l'aménagement du territoire à contribuer à l'atténuation et à l'adaptation des effets du changement climatique. En continuité de la démarche

Imagine le Grand Annecy, et en parallèle de l'élaboration du PLUi-HMB (plan local d'urbanisme intercommunal - habitat, mobilité, bioclimatique), le Grand Annecy s'est prêté à l'exercice, et l'étude a été confiée au cabinet AREP.

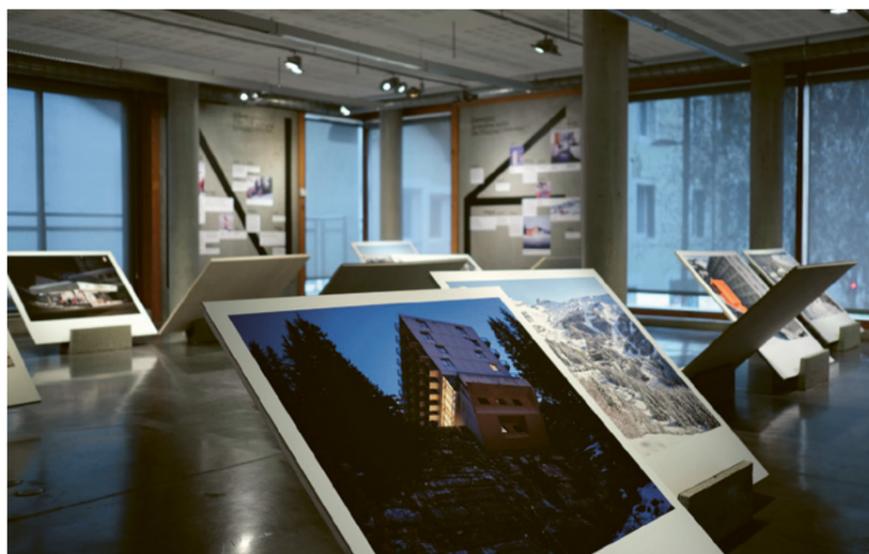
Une analyse du territoire, une approche sociologique et un système métrique ont servi de cadre à l'exercice prospectif qui a proposé 3 scénarios contrastés pour explorer le champ des possibles et imaginer l'évolution de l'archipel grand annécien. Chacun des scénarios a été soigneusement décomposé selon des critères répondant aux 4 enjeux de transition prioritaires pour le Grand Annecy que sont la préservation des sols, la décarbonation des mobilités, la mutation agricole et

forestière et la transition énergétique. Trois figures de développement et de fonctionnement de l'agglomération ont été imaginées : un archipel diffus représentant le scénario tendanciel, un archipel négocié appelant une gouvernance publique forte, et un archipel des communs plaçant l'engagement citoyen au cœur de la transition.

En tissant imaginaire et métrique, en modulant les critères et en se positionnant sur un scénario ou un autre, une trajectoire et un récit permettant d'imaginer un futur désirable ont été esquissés. Ce travail est illustré par les fresques de Martin Etienne, donnant à voir et à comprendre comment l'aménagement du territoire peut constituer un formidable levier de transition.

Actions culturelles

Animé par la conviction que l'architecture, l'aménagement des territoires et l'environnement sont d'intérêt public, les actions culturelles du CAUE sont ouvertes à tous dans un but d'exploration, de création, de transmission, d'expérimentation et de partage. Au travers d'expositions, de conférences, de visites, de publications, de manifestations culturelles et d'actions pour le jeune public, le CAUE cherche à initier le débat, à proposer des regards, en créant des projets qui inspirent autant qu'ils donnent les moyens à chacun de comprendre le territoire contemporain et d'anticiper celui de demain.



Exposition « Flaine », Photographies de Myr Muratet © CAUE 74

Cycle 01 Construire et vivre en montagne

Dès les années trente, l'aventure des sports d'hiver a profondément marqué les Alpes françaises. Aujourd'hui, même si les stations et les espaces de montagne ont toujours cette capacité à nous projeter dans un ailleurs, elles sont confrontées aux mêmes problématiques de société. Plus que jamais, le rapport aux paysages et celui de l'homme à la nature sont en jeu.

Cycle 02 La fabrique urbaine par le sol

Ce cycle pose les fondements de la fabrique de la ville et propose une lecture urbaine par le sol. Il questionne notre manière d'habiter afin de mieux accompagner les transformations de la ville demain. Avant de voir loin, connaît-on réellement la valeur de ce qu'il y a sous nos pieds ? Cette approche invite à considérer le sol comme héritage commun.

Cycle 01 / Exposition

Flaine
Photographies de Myr Muratet
— du 14 décembre 2022 au 14 avril 2023

La sortie du premier guide de la collection Architecture & Stations *Flaine le Bauhaus des Alpes françaises* est l'occasion de porter un nouveau regard sur cet emblème de l'architecture moderniste, dessiné par Marcel Breuer, maître du Bauhaus. À travers les images du photographe Myr Muratet, cette exposition se saisit du mythe pour révéler l'esprit des lieux. Au-delà d'une prouesse architecturale, la station de Flaine est un lieu de vie, habité par ses quelque cent cinquante résidents permanents et les milliers de touristes qu'elle reçoit chaque année. Couleurs acidulées des combinaisons de ski sur les pentes immaculées de la station, jeux d'ombres sur le motif architectural, lumières des vitrines et des néons le soir venu, scènes d'intérieurs volées du dehors une fois la nuit tombée, les images de Myr Muratet témoignent d'une station urbaine et intemporelle.

Cycle 02 / Exposition

Terre Terrain Territoire
— du 26 avril au 2 septembre 2023

Terre, terrain et territoire ont comme socle commun la racine latine terra. À travers trois valeurs - la terre en tant que sol et écosystème vivant, le terrain comme propriété foncière, et le territoire en tant que milieu régi par un système (politique et naturel), cette exposition conçue par l'agence ANMA et le CAUE Rhône Métropole révèle le fragile équilibre qui existe entre économie, écologie et sociologie de nos territoires. L'accueil de cette exposition est également l'occasion de présenter le programme de recherche européen « Vademe » mené par le CAUE de Haute-Savoie qui vise à un recyclage et une valorisation des terres inertes, issues des grands chantiers de développement urbain dans les bassins genevois et annécien, en terre végétale.

Les chiffres clés pour 2023



Exposition « Réparer le futur », illustrations de Quentin Caillat © CAUE 74

Cycle 03 Demain, c'est aujourd'hui

L'année 2023 est placée sous le signe de la prospective. À l'origine de ce cycle, deux études prospectives menées par le CAUE de Haute-Savoie avec la Ville d'Annecy et l'Agglomération du Grand Annecy : deux échelles de réflexion, deux lectures de la ville et du territoire pour penser l'aménagement en conscience, organiser la vie de la cité, son développement et son évolution. À l'heure de la bifurcation écologique, comment peut-on dessiner le chemin des transitions vers un développement plus soutenable ? Repenser notre rapport au vivant, imaginer un monde raisonnable et désirable, envisager de nouveaux scénarios collectifs sont au cœur des questions d'aménagement territorial. Par une programmation plurielle et transversale, ce cycle cherche à donner les clés de lecture et de compréhension des grands défis du futur afin d'agir dès maintenant.

Cycle 03 / Exposition

Réparer le futur
— du 4 octobre 2023 au 2 mars 2024

De tout temps, l'humain a rêvé, imaginé voire fantasmé de nouveaux lieux de vie. Si la science-fiction dépasse la réalité, la prospective est quant à elle une discipline bien ancrée dans le réel. La prospective est une manière de penser, d'explorer et de raconter le futur... ou plutôt les futurs. Cette discipline ambitionne l'exploration des possibles pour orienter et éclairer les choix politiques et sociétaux et préparer l'avenir des territoires et de leurs habitants. Cette exposition est l'occasion de retracer l'histoire de la prospective, de questionner les enjeux contemporains de l'aménagement du territoire afin de rendre plus probable un futur meilleur, désiré et co-construit. Dans l'exercice prospectif, le futur est déjà là. Il se construit avec toutes et tous, ici et maintenant.

Types

- 6 visites
- 11 conférences
- 3 expositions à L'îlot-S et 7 en itinérance

Visiteurs

- 210 toutes visites confondues
- 862 toutes conférences confondues
- 5068 toutes expositions confondues : 2647 à L'îlot-S, 2171 en itinérance, et 250 hors les murs

Cycle 03 / 4 soirées de rencontres et de débats

La prospective ou l'art d'imaginer demain

Pour construire l'exposition « Réparer le futur », le CAUE de Haute-Savoie a réuni un comité scientifique d'experts pour aborder, avec leur regard, une réflexion sur le futur. Les discussions menées collectivement avec eux ont fait naître l'envie de poursuivre l'analyse au sein d'un journal de l'exposition mais aussi lors de rencontres/débats. Voir loin permet-il de répondre à l'urgence climatique ? Face à l'incertitude peut-on tout planifier ? Quelle est la place du citoyen dans cet exercice d'experts ? Imaginer le futur encourage-t-il l'action, voire l'inaction ? Autant de questions qui ont suscité beaucoup d'échanges qui sont accessibles en vidéo sur notre chaîne Youtube ou sur ilot-s.caue74.fr

Actions de sensibilisation

Les actions de sensibilisation du CAUE de Haute-Savoie s'adressent en premier lieu au public scolaire et se concrétisent par des interventions en classe et sur tout le département de la Haute-Savoie. Le CAUE développe une pédagogie de projet par la connaissance, le faire, l'expérimentation in situ et une approche sensible. Cette approche pédagogique se décline également pour tous les publics (hors scolaire, en famille) avec la volonté de faire sens, de diversifier les regards et de croiser les points de vue.



Workshop « La ville dont tu es le héros », 2023 © CAUE 74



Un participant du workshop écoute le podcast « No(s) futurs » dans l'exposition « Réparer le futur », 2023 © CAUE 74

De la sensibilisation pour tous les publics

L'approche par cycle donne la possibilité d'approfondir une thématique et permet d'offrir différents types d'approches accessibles à tous sur un même sujet et quel que soit son âge.

Afin que L'îlot-S, espace culturel du CAUE, soit un lieu vivant, différentes actions se déclinent ainsi sous plusieurs formes : expositions, visites, ateliers famille, rencontres, visites guidées d'exposition, ciné/débat...

L'îlot-S est ouvert les après-midis en semaine et le premier samedi du mois avec un atelier famille à 15h (atelier sténopé, atelier podcast, atelier dessin et atelier de conversations utopiques).

Atelier de 7 à 99 ans et création de podcast No(s) futurs

— Imaginons les territoires de demain

Pour animer les cycles autour de la fabrique urbaine et de la prospective territoriale, le CAUE de Haute-Savoie a donné la parole à ceux qui vivent la ville au quotidien en les invitant à témoigner de leur expérience et leur vision d'avenir.

Pour ce faire, le CAUE a mis en place des ateliers d'enregistrements les samedis après-midi, est allé à la rencontre du jeune public dans deux MJC, un lycée et un collège, et a convoqué la parole d'experts et d'élus. Ces enregistrements ont ainsi permis de collecter les récits de chacun.

Remixés, ils ont conduit à la création de 6 épisodes en écoute libre au sein de l'exposition « Réparer le futur », sur ilot-s.caue74.fr et sur toutes les plateformes de streaming.

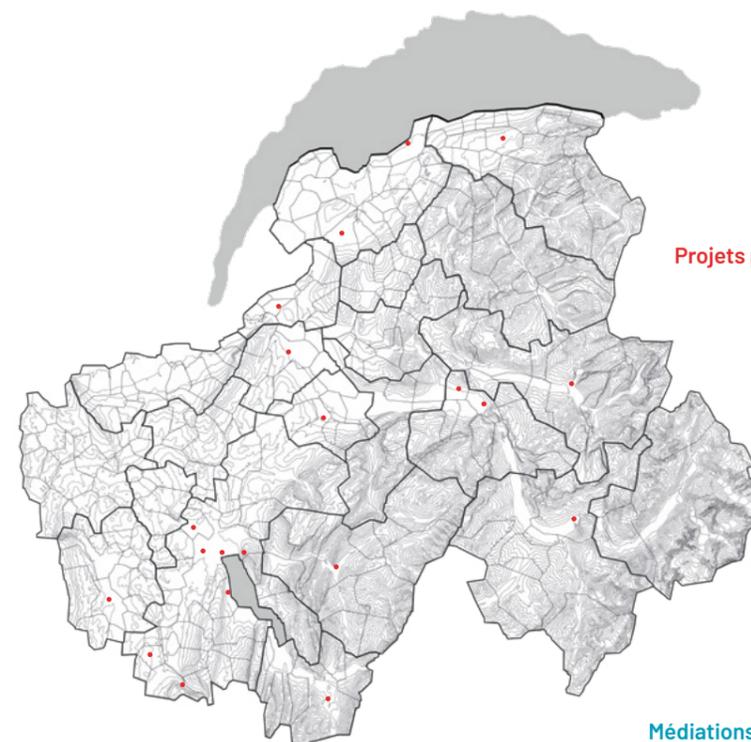
Atelier/workshop pendant les vacances pour les ados de 11 à 17 ans

La ville dont tu es le héros

Dans le cadre de l'exposition « Réparer le futur », pendant les vacances de la Toussaint, trois jours en immersion à L'îlot-S ont été l'occasion pour les ados d'interroger leurs modes de vie et leurs envies pour le futur ! Ils ont réalisé collectivement un livre-jeu dans lequel le lecteur devient acteur des futurs de la ville. « Un livre dont vous êtes le héros » s'appuie sur le principe d'une progression de lecture qui évolue en fonction des choix et du résultat des actions du lecteur-joueur. Liant écriture, dessin et graphisme, cet appel à participation valorise toute forme d'expression en faveur de la créativité des jeunes.

Ainsi, ils ont appris tous les métiers de l'édition, de l'écriture à la reliure en passant par l'illustration et la mise en page.

Les chiffres clés pour 2023



Projets pédagogiques
25 écoles primaires 7 collèges 1 lycée
1278 élèves du primaire 334 collégiens
60 lycéens

4 ateliers hors scolaire :
38 participants
4 ateliers créatifs en famille :
144 participants

49 élèves pour « Flaine »
170 élèves pour « Terre Terrain Territoire »
98 élèves pour « Réparer le futur »
soit 317 au total

De la pédagogie pour le public scolaire

L'action pédagogique du CAUE se déploie sous différentes formes. À l'appui d'un réseau d'intervenants pédagogiques aux profils très variés (architecte, cartographe, vidéaste, paysagiste, plasticien...), les projets s'inscrivent principalement dans le cadre de dispositifs portés par le Département (Chemins de la culture), les villes (PEAC). En complément, des formations enseignants sont organisées en partenariat avec l'Éducation nationale. Les thématiques abordées entrent en résonance le plus possible avec la programmation culturelle du CAUE. Cette transversalité permet de compléter les interventions en classe par des médiations de nos expositions à L'îlot-S, voire la création de projets pédagogiques spécifiques en lien avec les thèmes de nos expositions en itinérance.

Formation enseignants Permhabiter, repenser l'habitat et son développement durable

Destinée aux enseignants du 1^{er} degré (cycle II et cycle III), cette formation est organisée par le CAUE en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Elle offre tout d'abord une approche théorique et pratique aux enseignants sur une journée. Puis, sur ces bases, un atelier est à réinvestir en autonomie par l'enseignant avec les élèves. Pour clore cette formation, un intervenant pédagogique du CAUE anime un atelier en classe pour mettre en œuvre les apprentissages acquis. Le contenu élaboré a donné lieu à la création d'un nouveau projet pédagogique à destination des collégiens dans le cadre des Chemins de la culture.

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) Rêver demain ma ville

Les PEAC mettent en cohérence la formation des élèves du primaire au secondaire, et sur l'ensemble des temps éducatifs : scolaire, périscolaire et extrascolaire. Ils doivent permettre à chaque élève d'aborder, dans leur diversité, les grands domaines des arts et de la culture. L'éducation artistique et culturelle à l'école répond à trois objectifs :

- permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire,
 - développer et renforcer leur pratique artistique,
 - permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels.
- Dans ce cadre, le CAUE a mené des projets avec les Villes d'Annecy, Thonon-les-Bains et Saint-Julien-en-Genevois.

Les publications



Architecture & stations, n°15, 2023, maquette © Bureau 205



Deladerrrière, Bel, Duthell, Avoriaz, une architecture de neige, Co-édité CAUE 74 et Éditions Deux-cent-cinq



Paysages, n°14, 2023, maquette © CAUE de Haute-Savoie

Architecture & stations n°15

Revue

La revue annuelle A&S présente les aventures singulières des stations de ski dans les Alpes du Nord, des années soixante à nos jours. Découvrir des sites, donner à voir l'actualité, revenir sur les qualités de certaines stations du XX^e, comprendre l'idée qui a guidé certains projets, donner la parole aux acteurs... tel est l'état d'esprit de cette revue.

Alors que le changement climatique se manifeste de plus en plus en montagne, des inquiétudes montent, motivant une attitude différente dans les aménagements, les pratiques et les constructions.

Avoriaz, une architecture de neige

Architecture & stations : guide

Le deuxième volume des guides de la collection « Architecture & stations », co-éditée avec les Éditions deux-cent-cinq, porte un regard renouvelé sur la station d'Avoriaz et propose un réinvestissement approfondi de ces héritages emblématiques, constitutifs de la culture locale. Le choc provoqué par l'audace des premières réalisations d'Avoriaz, imaginée telle un îlot suspendu au-dessus d'une falaise, est énorme. Là, des bâtiments libres et agiles dialoguent avec le paysage tels des corps habitant la montagne et se jouant de ses contraintes. Son rapport intime avec la montagne et sa topographie font le génie du lieu: Avoriaz puise dans l'architecture vernaculaire et dans un mimétisme des falaises rocheuses alentour. Ici, la neige est un matériau de l'architecture, un élément de la relation au paysage.

Paysages n°14

Revue

Cette revue retrace chaque année l'actualité du paysage dans le département de la Haute-Savoie.

Les thématiques du paysage et de l'aménagement du cadre de vie sont abordées à des échelles variées en s'intéressant à toute la diversité des territoires haut-savoyards. La revue décline un ensemble de rubriques au contenu renouvelé : focus sur un site particulier, dossier thématique, actualité du paysage des collectivités, actualité littéraire...

Hommage

L'historien de l'architecture, Dominique Amouroux est mort le 19 mars 2024, à Annecy, après un combat de plusieurs mois contre la maladie. Jusqu'au bout, il est resté lucide, animé par le désir de faire aboutir les projets d'écriture qu'il avait entamés. Tous ceux qui l'ont connu savent son enthousiasme qui le poussait à aller toujours de l'avant. Ils sont surtout réunis par l'émotion d'avoir perdu un ami sensible, généreux et fidèle. Nos pensées affectueuses se tournent en particulier vers son épouse Mihoko qui a su l'accompagner jusqu'au bout.

Dominique Amouroux était historien de l'architecture du XX^e siècle, critique d'architecture et commissaire d'expositions.

Il est publié par les Éditions du Patrimoine (Marcel Breuer, André Wogenscky, La villa Savoye), les Nouvelles Éditions Jean-Michel Place (Musée Soulages à Rodez, La maison-atelier de Marta Pan et André Wogenscky), InFolio (Le livre de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes, puis, Rocheteau-Saillard architectes), Imago (Pierre Prunet, héritage et création, puis, Georges Pappas, trois architectures pour l'Anjou) et le CAUE de l'Ain (Traversées, Marc & Pierre Dosse, puis, Pierre Pinsard architectures sacrées et profanes avec Franck Delorme, puis, Jean-Vincent Berlottier Convictions-Architectures et ouvrages d'art 1967-2008).

Pour le CAUE de Haute-Savoie, dans la collection Portrait, il est l'auteur d'André Wogenscky et Louis Miquel à Annecy, de Jean-Louis Chanéac formes rêvées, formes concrètes et un des auteurs de Albert Laprade et les Alpes - entre pittoresque et modernité. Il a également assuré le commissariat de l'exposition « Franchir la Berge ». Il a accompagné l'Union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes dans le développement de l'Observatoire des interventions effectuées au XXI^e siècle sur les édifices du XX^e siècle : archi20-21.



Dominique Amouroux lors du vernissage de l'exposition « Franchir la berge »

Dominique Amouroux est né en 1949. Il suit une formation au centre Michelet (Institut d'Art et d'Archéologie de la Sorbonne) complétée par un passage à l'ICART en médiation de projet culturel.

À 25 ans, il se lance avec deux autres auteurs dans un *Guide d'architecture contemporaine en France*¹. Cet ouvrage, qui est aujourd'hui encore une référence, décide de l'orientation de sa vie professionnelle. Dès lors, il produit un grand nombre de livres et d'articles, participe à des colloques et anime des conférences. Travailleur infatigable, il acquiert une connaissance fine de l'architecture moderne du XX^e siècle et l'importance de ses contributions n'est pas discutable. Se présentant à la fois comme critique d'architecture et historien, son engagement pour la modernité est total et, de son propre aveu, résolument militant.

Dominique Amouroux pensait que l'expression architecturale pouvait agir sur nos sociétés. Il aimait débattre et dénoncer tout ce qui lui paraissait ressortir d'un effet de style ou d'une agitation prétentieuse. Par-dessus tout, il rejetait toutes les tentatives pseudo-régionalistes, y décelant le symptôme d'un appauvrissement culturel.

Son intense activité éditoriale s'ancre pendant un temps en Pays de Loire. Il y côtoie les CAUE et commence avec ce réseau un partenariat qui durera plus de trente ans. Des changements dans sa vie personnelle l'amènent à s'installer à Annecy en septembre 2015. Il est alors fasciné par les architectures qui jalonnent les Alpes du Nord, en Suisse, Italie, Autriche... Il met sa plume au service des CAUE d'Auvergne-Rhône-Alpes et contribue à de nombreuses monographies et expositions.

Il garde un attrait pour l'ensemble des disciplines artistiques. Ainsi, il assure pendant quelques années la direction de la Fondation Marta Pan et André Wogenscky et écrit un livre remarquable consacré à Pierre Soulages².

Dominique Amouroux était passionné, exigeant sur le sens des commandes qui lui étaient faites. Il reconnaissait sa chance de pouvoir vivre (difficilement) de ses recherches et de sa plume dans un domaine aussi étroit que l'architecture. Il nous laisse un corpus particulièrement important alors que l'architecture du XX^e siècle est devenue progressivement un élément de patrimoine. En ce sens, il était un pionnier.

1. D. Amouroux, M. Crettol, J.P. Monnet, *Guide d'architecture contemporaine en France*. Architecture d'Aujourd'hui, groupe l'Expansion éd. Paris, 1972
2. D. Amouroux, H. Suzuki, Pierre Soulages, de Conques à Rodez, Jean-Michel Place éditeur, mai 2023

Les formations du CAUE en 2023

La Haute-Savoie fait face à des défis spatiaux, sociaux et économiques importants. Son enjeu est de rester une terre hospitalière et accessible. L'agilité des collectivités est mise à l'épreuve pour innover dans la construction de projets d'aménagement acceptables et répondre aux attentes d'un cadre de vie équilibré et soutenable. Les professionnels doivent également renouveler leurs approches et être en mesure de réagir aux attentes de la société. Le CAUE de Haute-Savoie propose un cadre de formations favorable à la rencontre de tous les acteurs, au sein desquelles ils peuvent inventer ensemble de nouvelles stratégies.



Formation actualité juridique de l'urbanisme, 2023

La philosophie des formations proposées par le CAUE repose sur 3 axes :

- Adresser des formations conjointement aux acteurs des collectivités et aux professionnels privés. Il s'agit de cultiver le potentiel de créativité dont nous avons besoin pour affronter nos défis locaux.
- Offrir un catalogue évolutif, structuré en thèmes d'actualité, pour répondre au mieux aux enjeux contemporains du territoire et permettre aux participants de mieux assumer leurs responsabilités.
- Proposer des formations accessibles pouvant être éditées à la demande sur l'ensemble du département.

La formation sur site, un enjeu de taille

Chaque année, nous proposons un voyage structuré portant sur des thèmes qui intéressent notre territoire : l'évolution des architectures alpines, l'organisation des filières d'économie locale de l'aménagement du territoire, l'innovation pour un logement accessible et de meilleure qualité. Le CAUE est aussi à la disposition de ses adhérents pour construire des programmes de formation spécifiques pour contribuer à accroître l'exigence de qualité, de durabilité et de maîtrise de celles et ceux qui construisent la Haute-Savoie.

Le CAUE, un organisme de formation certifié Qualiopi

Le CAUE est un organisme de formation professionnelle certifié Qualiopi depuis 2021 et agréé par le Conseil national de la formation des élus locaux (CNFEL) depuis décembre 2022. Son investissement vise particulièrement à créer les conditions de la construction d'une culture du projet local partagée.



→ Accéder au programme

Les chiffres clés pour 2023

Des formations en résonance avec l'actualité réglementaire

Le CAUE propose chaque année une vingtaine de formations. La veille permanente des formateurs permet de proposer des contenus en résonance avec l'actualité réglementaire et en phase avec les préoccupations du département.

Ainsi, le cycle de formation « L'actualité juridique de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement » (dont c'était la quatorzième édition en 2023 !) permet aux professionnels de suivre régulièrement les évolutions réglementaires et la jurisprudence associée.

Quant à la formation « Vers l'objectif Zéro Artificialisation Nette des Sols », elle évolue à chaque session pour décrypter les nouvelles lois et décrets venant clarifier sa mise en œuvre, étudier les premiers retours d'expériences et répondre à la montée en puissance du sujet pour les collectivités.

18 Formations

7 urbanisme 5 environnement-énergie-climat
3 architecture-patrimoine
2 paysage-biodiversité 1 habitat-logement

327 Stagiaires

194 urbanisme
59 environnement-énergie-climat
35 architecture-patrimoine
19 paysage-biodiversité
20 habitat-logement



Formation sur l'approche agroécologique 2023

Adhérer au CAUE de Haute-Savoie

Les chiffres clés pour 2023

Tarifs 2023

Communes

1	→	500 hab.	43 €
501	→	1 000 hab.	86 €
1 001	→	2 500 hab.	172 €
2 501	→	5 000 hab.	344 €
5 001	→	10 000 hab.	688 €
10 001	→	20 000 hab.	1 376 €
20 001	→	40 000 hab.	2 752 €
40 001	→	80 000 hab.	5 504 €
80 000	→	et plus hab.	11 008 €

Établissements publics de coopération intercommunale

1 000	→	2 500 hab.	155 €
2 501	→	5 000 hab.	310 €
5 001	→	10 000 hab.	620 €
10 001	→	20 000 hab.	1 240 €
20 001	→	40 000 hab.	2 480 €
40 001	→	80 000 hab.	4 960 €
80 001	→	160 000 hab.	9 920 €
160 000	→	et plus hab.	19 840 €

Particuliers, professionnels et associations : 70 €

Sont dispensés de cotisation :

→ Les communes qui adhèrent au CAUE par l'intermédiaire de leur communauté de communes .

→ Les établissements scolaires et autres structures qui dépendent d'une commune ou d'un EPCI adhérent.

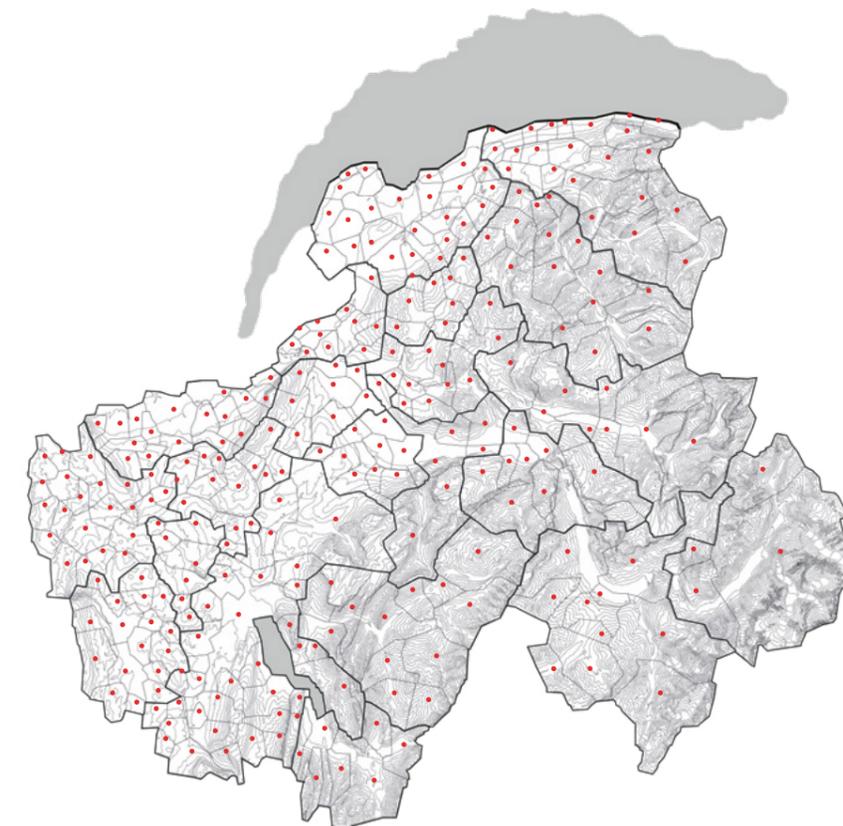
Nos partenaires adhérents 2023

Agence qualité construction (AQC)
 Association des guides du patrimoine de Savoie Mont-Blanc (AGPSMB)
 Association des maires de Haute-Savoie (ADM74)
 Asters, Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Haute-Savoie
 CAPEB 74
 Centre de la Nature Montagnarde
 Chambre interdépartementale d'agriculture Savoie-Mont-Blanc
 Chambre interdépartementale des Notaires de Savoie et Haute-Savoie
 Michèle Chazal
 CMDL Manaslu
 CoopEtoile
 Fédération BTP 74
 Fédération française de ski (FFS)
 FNAIM des Savoie
 Fondation FACIM
 France Nature Environnement (FNE) Haute-Savoie
 Gîtes de France Haute-Savoie
 GLCT Téléphérique du Salève
 Halpades Annecy
 Haute-Savoie Habitat
 Léman Habitat
 Le Mikado MJC centre social Annecy Nord
 Maison de l'Architecture de Haute-Savoie
 Maisons Paysannes des Pays de Savoie
 PAYSALP écomusée
 Pôle montagne
 ROCHEXPO Foire exposition Haute-Savoie Mont-Blanc
 SA Mont-Blanc Entreprise sociale pour l'habitat (ESH)

SIVU équipement massif des Brasses
 Société d'économie alpestre de Haute-Savoie (SEA74)
 TERACTION
 Union nationale des géomètres-experts

Les membres élus à l'Assemblée générale, adhérents 2023 :

Jacques Bessière
 Laurent Detraz
 David Flandin
 François Lavigne-Delville
 Denis Maire
 Anne Perrot



19 EPCI adhérents sur 21
 277 communes adhérentes sur 279
 33 partenaires

L'adhésion au CAUE permet de :

Participer à la vie de l'association en devenant membre de notre Assemblée générale, laquelle vote, outre le budget, le programme des actions à mener.

Bénéficier de conseils personnalisés diffusés par notre équipe permanente, consulter notre documentation et notre service de recherche d'informations.

Solliciter une étude préalable à tout projet d'équipement d'intérêt public, d'aménagement ou de document d'urbanisme. Le CAUE établit alors une convention stipulant les termes de son intervention qui se situe toujours hors du champ de la maîtrise d'œuvre. La mobilisation éventuelle d'intervenants habilités fait l'objet d'un contrat avec la collectivité.

Être informé et invité aux journées de sensibilisation et de formation.

Bénéficier du service de conseil architectural, urbain et paysager gratuit pour les porteurs de projet.

Être assisté d'un professionnel spécialement formé pour participer aux réunions des jurys de concours de maîtrise d'œuvre.

Mener des actions d'animation et de sensibilisation définies conjointement par convention. Les structures situées sur votre territoire : associations, établissements scolaires... peuvent également en bénéficier.

Être informé et invité aux manifestations et animations que nous organisons.

Être destinataire de nos publications dont le rapport annuel d'activité.

Recevoir les mises à jour de l'observatoire Références, éditées chaque année, consultables sur : www.references.caue74.fr

Bilan financier 2023

Gestion courante et formation du résultat net

Le budget 2023, adopté en équilibre à 3 112 560 €, a été réalisé à 92 % en dépenses et à 86 % en recettes.

L'année 2023 s'achève ainsi avec la réalisation d'un résultat net négatif de 599 210,52 €.

	2023	2022	variation en €	variation en %
Ressources du CAUE fondées sur la Taxe d'aménagement	1 448 267	1 751 170	-302 903	-17,30 %
(+) financements externes (partenariats, subventions)	495 355	900 656	-405 301	-45,00 %
(+) autres financements (cotisations produits divers)	260 354	112 913	147 441	130,58 %
(-) frais de personnels et impôts	1 574 639	1 540 903	33 736	2,19 %
(-) charges	1 112 809	1 276 591	-163 782	-12,83 %
excédent brut d'exploitation	-483 472	-52 754	-430 718	816,46 %
(-) amortissements des immobilisations	165 059	239 948	-74 889	-31,21 %
(-) provision pour risque	0	0	0	
résultat financier	24 575	74 063	25 760	-2173,84 %
résultat exceptionnel	24 746	74 063	-49 317	-66,59 %
résultat net	-599 210	-219 824		

Comptes et bilan de l'exercice 2023 - rapport de Philippe Paris, agent comptable, chargé de la tenue des comptes, désigné par le Préfet après consultation du directeur départemental des Finances Publiques.

→ Le total des charges de l'année s'élève à 2 861 263,80 €.

Les dépenses en frais de personnel représentent plus de 50 % du total, un poste stable en montant entre 2022 et 2023.

Les charges générales diminuent significativement de 16 % par rapport à l'exercice antérieur, traduisant un effort de recherches d'économies.

→ Le produit financier est en forte augmentation et excède le coût des intérêts de l'emprunt contracté pour le financement du bâtiment mais c'est éphémère : 410 000 € ont dû être prélevés sur les placements financiers pour compenser la forte diminution de la taxe d'aménagement.

→ Les amortissements des immobilisations diminuent après une opération de régularisation en 2022 des amortissements antérieurs.



En conclusion, l'activité financière du CAUE de Haute-Savoie demeure saine mais est désormais significativement fragilisée par la diminution forte et continue de la taxe d'aménagement.

Le résultat comptable est déficitaire et nécessite de puiser dans les réserves, à la fois en mobilisant un prélèvement sur les excédents affectés et sur les placements de trésorerie.

La tendance début 2024 laisse augurer une recette encore en baisse que seule une reprise de l'activité de construction immobilière pourrait inverser.

→ Le total des produits s'élève à 2 262 053,28 euros

La recette taxe d'aménagement compose 64 % de ce total et diminue de près de 21 % par rapport à 2022.

Elle est de 1 448 266,57 euros, pour un montant budgété à 1,5 million.

Les autres produits du CAUE se composent des participations aux actions et des contributions volontaires des collectivités (26 % des produits), des subventions (5 %), des cotisations des communes et des EPCI et des produits divers (5 %).

Le prélèvement sur réserves affectées pour 149 065,79€ permet d'amoindrir la forte baisse des recettes alors que les charges fixes sont difficilement compressibles.

2 262 053,28 €
64% taxe d'aménagement
(-21% par rapport à 2022)
soit 1 448 266,57 € pour un montant budgété à 1,5 million



Analyse patrimoniale

On observe de nouveau en 2023 un important travail de toilette (mises au rebut) sur les postes d'actifs du bilan.

Les ressources propres suivent la pente descendante de la taxe d'aménagement mais composent toujours l'essentiel du capital, tandis que l'endettement continue de baisser progressivement.

emplois (en milliers d'euros)				ressources (en milliers d'euros)			
	2023	2022	variation		2023	2022	variation
immobilisations	2,0	2,4	-16,67%	capitaux propres	2 959	3 707	-20,18%
logiciels	3,5	2,6	34,62%	fonds associatifs	204,1	216,9	-5,90%
matériel informatique	3,8	9,7	-60,82%	subventions	400,2	464,7	-13,88%
véhicules	35,1	45,9	-23,53%	emprunts	3 563,3	4 388,6	18,81 %
autres matériels	1 748	1 835,6	-4,77%				
bâtiment L'ilot-S	310	306,9	1,01%				
immobilisations financières	1 460,90	2 185,50					
fonds de roulement	3 563,3	4 388,6	18,81 %				
totaux	3 563,3	4 388,6	18,81 %	totaux	3 563,3	4 388,6	18,81 %

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Haute-Savoie

Le CAUE de Haute-Savoie, association d'intérêt public, accompagne et sensibilise les collectivités, les acteurs de l'aménagement et les citoyens pour contribuer à la transformation qualitative du paysage et du cadre de vie. Son équipe s'engage et innove pour aborder en conscience les enjeux du territoire et œuvrer à son ménagement. Son action favorise l'émergence d'une culture partagée qui nourrit l'exigence des habitants pour un développement plus harmonieux avec leur environnement.



L'îlot-S, siège du CAUE de Haute-Savoie à Annecy

Organisme départemental issu de la loi sur l'architecture du 3 Janvier 1977, le CAUE assume des missions de service public dans un cadre et un esprit associatifs. Il est géré par un Conseil d'administration de 23 membres qui définit les objectifs dans le cadre des missions légales. Le Président est un élu local, l'Assemblée générale est constituée de communes et de collectivités adhérentes, et de partenaires.

Pour répondre à ses missions, le CAUE de Haute-Savoie est composé d'une équipe pluridisciplinaire, organisée autour de trois pôles opérationnels :

- Conseil & accompagnement
- Aménagement & innovation
- Pédagogie & culture
- assistés du pôle Structure (administration, graphisme & communication).

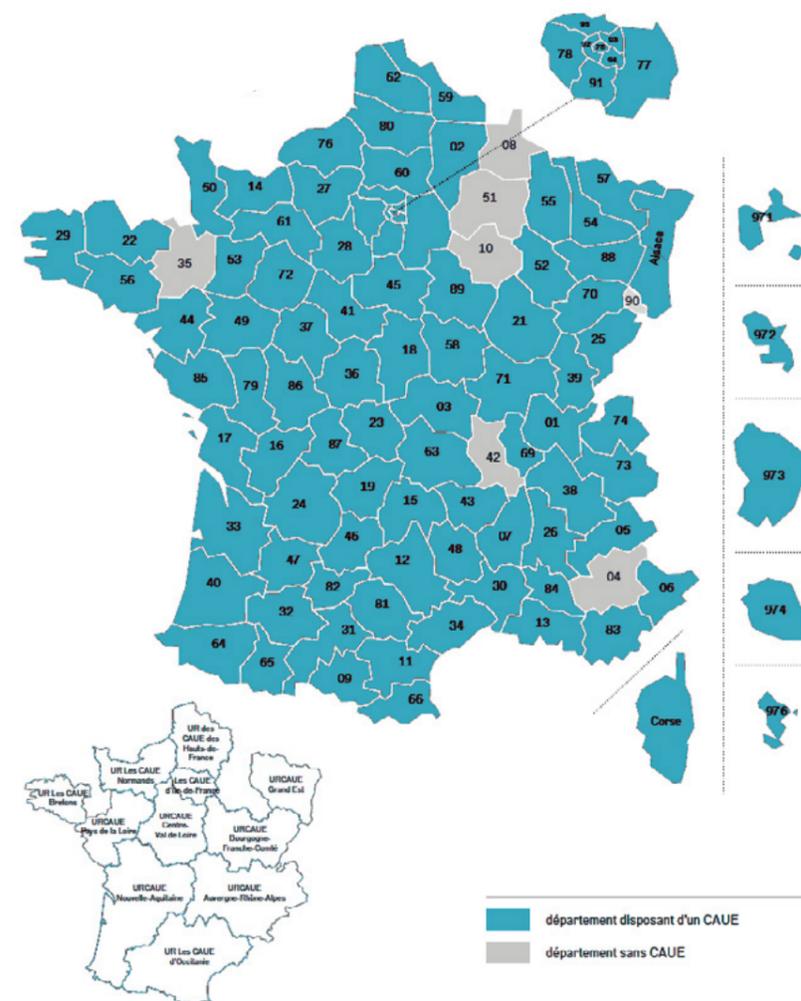
Le siège du CAUE de Haute-Savoie est situé au 7 esplanade Paul Grimault à Annecy. Ses bureaux cohabitent avec L'îlot-S, espace culturel du CAUE où se situent expositions, conférences, médiations et ateliers.

À propos des CAUE

L'architecture est une expression de la culture :

« La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public [...] En conséquence [...] des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués ». loi n° 77-2 du 3 janvier 1977.

En application de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, le Conseil général de la Haute-Savoie a mis en place le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement en 1979. La loi de finances rectificative pour 2010, en créant la taxe d'aménagement, permet au Conseil départemental d'adapter les moyens du CAUE à ses missions.



Les CAUE, des structures territoriales fédérées

Les CAUE sont tous nés de la loi sur l'architecture de 1977 et couvrent quasiment l'ensemble du territoire national. Tous disposent des mêmes missions : accompagner les collectivités, conseiller les candidats à la construction, sensibiliser et former à l'architecture, l'urbanisme et le paysage.

Bureau

Président : **Joël Baud-Grasset**

Vice-président : **Lionel Tardy**

Trésorière : **Marie-Claire**

Teppe-Roguet

Secrétaire : **Anne Perrot**

Conseil d'administration

Représentants

des collectivités locales :

Joël Baud-Grasset

conseiller départemental
 du canton de Sciez

Lionel Tardy

conseiller départemental
 du canton d'Annecy-4

Valérie Gonzo-Massol

conseillère départementale
 du canton d'Annecy-1

Aurore Termoz

conseillère départementale
 du canton du Mont-Blanc

Marie-Claire Teppe-Roguet

conseillère départementale
 du canton de Gaillard

Myriam Lhuillier

conseillère départementale
 du canton d'Annecy-2

Représentants de l'État

Julien Langlet

directeur départemental
 des territoires

Philippe Ganion

architecte des bâtiments de France,
 chef de l'Unité départementale
 de l'architecture et du patrimoine

Frédéric Bablon

directeur académique des services
 de l'Éducation nationale

Personnes qualifiées, choisies
 par le Préfet

Jean-Pierre Monfort

Antoine Rouillon

ancien directeur de la Société
 d'économie alpestre

Conseil d'administration

Membres élus par l'Assemblée générale

Laurent Detraz

représentant la Chambre
 départementale de l'Union nationale
 des géomètres experts
 de Haute-Savoie

David Flandin

adjoint au maire de Sevrier en charge
 de l'urbanisme et l'aménagement

Anne Perrot

architecte-paysagiste et déléguée
 Haute-Savoie de la Fédération
 française du paysage

Denis Maire

maire de Juvigny et vice-président
 à l'aménagement Annemasse les
 Voirons agglomération

François Lavigne-Delville

maire de Viuz-la-Chiesaz et délégué
 à l'artisanat et aux tiers-lieux Grand
 Annecy agglomération

Jacques Bessière

vice-président de l'Association
 pour la défense de l'environnement
 et du patrimoine de Talloires

Représentants des professions
 concernées, désignés par le Préfet

Élisa Soria architecte, représentant
 l'Ordre des architectes

Éric Beauquier architecte,
 représentant le Syndicat des
 architectes

Gaël Muffat notaire, représentant
 la Chambre départementale
 des notaires

Nathalie Mazet urbaniste

Représentant le personnel

Véronique Decroix

conseillère architecture

Président d'honneur

Georges Étallaz

Équipe

Directeur : **Stéphan Dégeorges** [01]

Administration & comptabilité

Bénédicte Clergue [02], attachée
 de direction, responsable du pôle
Thomas Barbier [03], comptable
Philippe Paris, agent comptable
 désigné par le Préfet

Selcan Erbek [04], secrétaire
 administration des formations
Béatrice Lassaing-Batoux [05],
 secrétaire accueil et administration
 des pôles Conseil & accompagnement
 et Aménagement & innovation
Isabelle Grand Barrier [06],
 assistante du pôle Pédagogie &
 culture, en charge des outils
 de communication

Atelier graphique

Marthe Adenot [07], graphiste,
 responsable de l'atelier
Guillaume Cretinon [08],
 graphiste assistant d'études
Anthony Denizard [09],
 graphiste assistant d'études

Pôle Conseil & accompagnement

Jacques Fatras [10],
 responsable du pôle
Mathias Apicella [11],
 conseiller architecture, responsable
 réseau architectes-conseil
Caroline Arbaud [12],
 conseillère architecture
Véronique Decroix [13],
 conseillère architecture
Clémentine Jouveceau [14],
 conseillère paysage
Lilou Gros, stagiaire

Pôle Aménagement & innovation

Chloé Malié [15],
 responsable du pôle
Sylvaine Corbin [16],
 conseillère urbanisme
Amélie Boudart [17],
 conseillère urbanisme
Loréna Heurtebize, stagiaire

Pôle Pédagogie & culture

Dany Cartron [18],
 responsable du pôle
Alexandra El Zeky [19],
 conseillère action culturelle
Léa Mabilie [20], conseillère
 action pédagogique
Sandrine Miranda,
 professeure relais
Fleur Richard [21], doctorante
 en architecture



[01]



[02]



[03]



[04]



[05]



[06]



[07]



[08]



[09]



[10]



[11]



[12]



[13]



[14]



[15]



[16]



[17]



[18]



[19]



[20]



[21]

Membres du Conseil d'architecture,
 d'urbanisme et de l'environnement
 de Haute-Savoie

Directeur de publication :

Stéphan Dégeorges

Graphisme : Marthe Adenot, CAUE 74

Impression : Gutenberg, mai 2024

CAUE de Haute-Savoie :

L'îlot-S, 7 esplanade Paul Grimault,

74 008 Annecy Cedex, Bp 339

0450882110 contact@caue74.fr